Check-list de la HAS « Sécurité des patients au bloc opératoire »

Dominique FERREOL Chef de projet d.ferreol@has-sante.fr
Service Développement de la certification - Direction de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, HAS, Paris

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 234 millions d'interventions chirurgicales sont réalisées chaque année dans le monde. Dans les pays industrialisés, la mortalité en lien avec la chirurgie serait de 0,4 à 0,8% et le taux de complications postopératoires graves serait de 3 à 16%, la moitié de ces complications étant considérées comme évitables. C'est pourquoi, l'OMS a lancé un programme "Safe Surgery Saves lives" ("Une chirurgie sûre sauve des vies") visant à réduire les taux de complications et de décès postopératoires. L'objectif de ce programme est de renforcer l'implication des équipes en s'appuyant sur des recommandations de bonnes pratiques afin d'améliorer la sécurité du patient en chirurgie.

La check-list de l'OMS s'inscrit dans cette démarche et réunit différents standards sécurité devant être vérifiés avant, pendant et après toute intervention chirurgicale.
Une étude réalisée selon un protocole avant-après, sur près de 8000 patients dans 8 pays sur une période courte (moins d'un an) a permis de conclure à l'amélioration des résultats chirurgicaux grâce à l'implantation de cette check-list.
Confortée par ces résultats, la Haute Autorité de Santé (HAS) a souhaité promouvoir l'utilisation d'une check-list de type OMS, adaptée au contexte français.

Les objectifs de la check-list sont :
- d'améliorer la sécurité au bloc opératoire et réduire les erreurs chirurgicales en intégrant dans les pratiques quotidiennes des équipes chirurgicales, la vérification *a priori* de quelques points critiques de sécurité ;
- de renforcer l'acceptation des pratiques de sécurité et d'encourager la communication des équipes dans le fonctionnement du bloc opératoire.

Un groupe de travail composé d'une trentaine de personnes représentant le conseil national de chirurgie, les collèges professionnels et organismes agréés de chirurgie et d'anesthésie, les représentations professionnelles des personnels infirmiers travaillant au bloc opératoire ainsi que les fédérations d'établissements hospitaliers, a participé à la rédaction de la check-list de la HAS ; les patients étaient représentés par le LIEN, membre du collectif inter associatif sur la santé (CISS).
Dans sa version diffusée, la check-list "Sécurité du patient au bloc opératoire" n'est pas modifiable. En revanche elle peut faire l'objet de développements spécifiques complémentaires souhaités par les professionnels dans le cadre de leurs collèges professionnels.

La HAS a mis sur son site à disposition des professionnels et du public un film didactique précisant les modalités de sa mise en œuvre.

Depuis janvier 2010, la check-list de la HAS est donc applicable en France dans tous les établissements de santé qui disposent d'un bloc opératoire. Sa mise en place est vérifiée par les experts visiteurs dans le cadre de la certification, à travers la V.2007 et la V.2010 suivant **5 points essentiels :**

1. l'état de déploiement
2. la stratégie d'implantation
3. la politique d'information des patients
4. son appropriation par les professionnels
5. l'évaluation de son utilisation

Les premiers résultats attestent d'un bon déploiement dans les établissements visités, une stratégie d'implantation bien engagée par les décideurs et responsables d'établissements et une appropriation très majoritaire des professionnels. Selon ces données, il resterait à développer deux axes majeurs : l'information de l'usager et l'évaluation de son utilisation.

D'autres check-lists sont en cours de réalisation, certaines complémentaires (CEC, préparation cutanée), et d'autres spécifiques (endoscopie, radiologie interventionnelle, cathéter veineux central).

Pour en savoir plus

Sont disponible sur le site de la HAS :

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_821871/la-check-list-securite-du-patient-au-bloc-operatoire

- la check-list "sécurité du patient au bloc opératoire" (version 2010)
- le mode d'emploi
- la revue de bibliographie
- le document d'accompagnement
- le diaporama
- une vidéo de démonstration de mise en oeuvre
- une version anglaise des documents
- une cartographie de la check-list
- une foire aux questions. ■